

Bureau Fédéral des 6 et 7 décembre 2024

Pôle Haut Niveau
DTN



Document de travail

Péréquation formation secteur féminin



Proposition de redistribution - saison 2023-2024

Pour rappel, les critères de redistribution de la somme collectée pour la formation du secteur féminin prennent en compte :

- Le classement de l'équipe U20 (Espoir)
- Le classement de l'équipe U18
- Le nombre de contrats professionnels signés à l'issue de la saison en LFB ou LF2
- Le nombre d'internationales ayant disputé une compétition officielle FIBA 5x5 ou 3x3

Redistribution des sommes - saison 2023-2024

Décision de la Commission Labellisation :

	CLUBS	NOMBRE DE POINTS	Montant à verser
LBWL	BOURGES	115,00	12 207 €
	CHARLEVILLE	68,50	7 271 €
	MONTPELLIER	143,25	15 206 €
	BASKET LANDES	62,00	6 581 €
	ANGERS	56,75	6 024 €
	TARBES	85,50	9 076 €
	CHARNAY	47,50	5 042 €
	ST AMAND	35,25	3 742 €
	VILLENEUVE D'ASCQ	28,75	3 052 €
	LANDERNEAU	38,75	4 113 €
LF2	LYON	110,75	11 756 €
	ROCHE	85,50	9 076 €
	TOULOUSE	24,49	2 600 €
	SIG	13,58	1 442 €
	CHARTRES	16,09	1 708 €
	LA TRONCHE	21,94	2 329 €
	REIMS	32,33	3 432 €
	MONDEVILLE	75,93	8 060 €
	AULNOYE	21,42	2 274 €
	FEYTIAT	86,63	9 196 €

1180,21 Somme des Points club

139 200 € Somme collectée

125 280 € Somme nette collectée (= 90% de la somme brute collectée)



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris

Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

